Recherche RDT, 5ème programme-cadre CE 1998-2002: programme spécifique "qualité de la vie et gestion des ressources du vivant"

1998/0177(CNS) - 10/06/1998 - Document de base législatif

OBJECTIF: arrêter un programme spécifique de recherche, de développement technologique et de démonstration (1998-2002) dans le domaine "Qualité de la vie et gestion des ressources du vivant". CONTENU: en vue de la mise en oeuvre du cinquième programme-cadre de RDT, la Commission propose d'arrêter un programme spécifique relatif au thème "Qualité de la vie et gestion des ressources du vivant" pour la période 1998-2002. Le montant estimé nécessaire pour l'exécution du programme spécifique s'élève à 2635 millions d'écus (547 millions d'écus pour la période 1998-1999; 2088 millions d'écus pour la période 2000-2002). Le programme est articulé autour: a) de cinq actions clés: - santé, alimentation et facteurs environnementaux, - maîtrise des maladies infectieuses, - l'usine cellulaire, - gestion durable de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture, y compris le développement intégré des zones rurales, - vieillissement de la population; b) d'activités de recherche et de développement technologique à caractère générique: - maladies chroniques et dégénératives (ex: cancer, diabète), maladies cardio-vasculaires et maladies rares; - recherche sur les génomes et les maladies d'origine génétique; - neurosciences; - recherche en matière de santé publique et de services de santé; - éthique biomédicale et bioéthique; - aspects socio-économiques des sciences et technologies du vivant (impact sur l'emploi) c) de mesures de soutien aux infrastructures de recherche.